

b) Poudre de savon . . . . .	20 grammes.
Chlorate de potasse . . . . .	20 —
Salol . . . . .	2 —

et se gargariser fréquemment avec un des gargarismes antiseptiques qui sont indiqués au début de cet ouvrage, notamment avec une solution de phénosalyl ou d'acide thymique, ou bien encore avec :

Eau de Botot artificielle . . . . .	200 grammes.
Alcoolat de cochlearia . . . . .	10 —
Teinture de quinquina . . . . .	8 —
— de cachou . . . . .	4 —
— de benjoin . . . . .	2 —

Quelques gouttes dans un verre d'eau.

La question du mariage des syphilitiques est une des plus importantes que les médecins aient à débattre; M. Fournier a consacré un volume à son étude. Il nous est impossible d'envisager ici tous les cas qui peuvent se présenter dans la pratique; qu'il nous suffise d'énoncer les règles générales suivantes :

Un syphilitique ne doit pas se marier alors que sa maladie est en pleine activité. Trois ans au moins doivent s'être écoulés depuis le chancre; d'autre part, il faut qu'aucun accident ne se soit manifesté depuis deux ans. Toute vérole à manifestations récidivantes ou rebelles au traitement, à localisations viscérales précoces, est un obstacle temporaire ou définitif au mariage. Il faut enfin et surtout que le malade ait suivi un traitement régulier et suffisamment actif, car c'est la plus sérieuse garantie contre le retour offensif des accidents. Encore, n'y a-t-il pas de certitude absolue à cet égard. Enfin on recommandera au malade de reprendre le traitement pendant les deux ou trois mois qui précéderont le mariage. Il aura ainsi plus de chances de procréer un enfant qui ne sera pas entaché d'hérédosyphilis.

Le côté incertain de la question est qu'il n'existe aucun moyen d'affirmer qu'un sujet n'est plus contagieux; l'ancienneté de la contamination ne donne à cet égard aucune indication: des accidents secondaires sécrétants peuvent apparaître dix ans et plus après le début. Des accidents secondaires par leur nature, c'est-à-dire contagieux, peuvent donc être tertiaires, quant à leur date. D'ailleurs, bien que les inoculations de sang faites à la période tertiaire n'aient pas donné de résultats, l'absence de contagion des accidents tertiaires n'est pas admis par tous. Leloir pensait que les accidents dits tertiaires sont souvent contagieux. Ajoutons que fréquemment les enfants de parents en apparence guéris, peuvent présenter des lésions de syphilis héréditaire.

**Médications auxiliaires.** — Quand l'anémie de la période secondaire a résisté au traitement mercuriel, il est indiqué de la combattre avec des préparations ferrugineuses et notamment avec l'iodure de fer. L'arsenic peut également rendre de grands services dans les cas analogues. Chez les sujets entachés de scrofulo-tuberculose, chez ceux qui ont des adénopathies persistantes, l'huile de foie de morue est indiquée.

Les préparations de quinquina, le sirop iodo-tannique conviennent aux

vieillards cachectiques. Chez tous les malades, à la période secondaire, le repos au grand air est utile pour combattre l'anorexie et la neurasthénie.

L'hydrothérapie est souvent indiquée dans les cas analogues.

Les bains sulfureux et les bains salés sont prescrits comme auxiliaires de la médication tonique.

Les syphilitiques sont surtout envoyés aux eaux sulfureuses et aux eaux chlorurées sodiques. Parmi les premières, Aix-les-Bains, Ax, Barèges, Cauterets, Challes, Luchon, Uriage, etc., jouissent d'une grande réputation. Les eaux sulfureuses stimulent la peau, la circulation et la nutrition, activent toutes les fonctions; il est probable qu'elles accélèrent l'élimination du mercure; aussi peut-on faire suivre des traitements intensifs, sans craindre d'accidents, pendant la période de traitement thermal; on a vu des malades, sur qui le traitement ne paraissait plus avoir d'action, présenter une grande amélioration quand ils avaient suivi le traitement spécifique en même temps que le traitement hydro-minéral. Ce traitement convient donc particulièrement aux sujets débilités, dans les formes atones de la syphilis.

Nous devons toutefois nous élever contre la pratique de certains médecins qui recommandent une cure dans une station thermale, comme traitement d'épreuve, pour juger de l'extinction plus ou moins complète de la maladie. A ceux qui reviennent sans avoir eu de manifestations cutanées pendant la cure, ils permettent le mariage, les considérant comme guéris. Cette épreuve « de l'eau » n'est nullement révélatrice, mais elle peut être dangereuse, parce que le traitement thermal peut provoquer des manifestations qui ne sont pas toujours localisées du côté de la peau ou des muqueuses. On a vu, à la suite de traitements thermaux mal dirigés, se produire des localisations viscérales et notamment des accidents nerveux. Il nous a été donné d'observer, à Aix-les-Bains, des accidents de ce genre chez un de nos amis qui a succombé en quelques jours à une méningo-myélite aiguë.

Les eaux chlorurées sodiques (Salins, Salins-Moutiers, Salies-de-Béarn, Bourbon-l'Archambault, Biarritz, etc.) répondent aux mêmes indications que les eaux sulfureuses.

Les eaux ferrugineuses et arsénicales conviennent, dans certains cas, chez les sujets débilités pour qui l'on redoute une cure aux eaux sulfureuses: Spa, Royat, La Bourboule peuvent être utiles à nombre de malades.

Les eaux à haute thermalité et de faible minéralisation comme Plombières, Nérès conviennent aux syphilitiques névrosés qui ont perdu le sommeil et présentent des manifestations douloureuses d'ordre neurasthénique.

Lamalou est considérée comme susceptible d'apporter une grande amélioration aux tabétiques.

**Direction générale du traitement.** — Le médecin appelé à traiter un syphilitique poursuit un double but: tout d'abord faire rétrocéder les accidents d'une syphilis en évolution; ensuite prévenir l'apparition de nouveaux accidents, ou tout au moins en diminuer le nombre, l'intensité, en un mot, atténuer l'infection syphilitique.

Peut-il être question d'une guérison absolue?

Non, sans doute, car les exemples abondent de malades ayant suivi réguliè-